AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C5388
FR0011026749-FS1424

11 décembre 2020

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

DALET SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 décembre 2020, complété par un courrier reçu le 11 décembre 2020, la société Long Path Partners LP (1 Landmark Square, Unit 1920, Stamford, CT 06901, Connecticut, Etats-Unis), agissant pour le compte du fonds Long Path Smaller Companies Fund LP dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, à titre de régularisation, le 30 octobre 2020, par suite de l'apport de 95 755 actions DALET SA au profit de la société Long Path Private Investment Partners I SCSp[1], le seuil de 10% du capital de la société DALET SA, et le 3 décembre 2020, par suite de la cession hors marché de 348 482 actions DALETS SA au profit de la société Dalet Holding SAS[1], les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DALET SA et ne plus détenir, pour le compte dudit fonds, aucune action de cette société.

[1] Cf. notamment communiqués de la société DALET SA des 22 octobre 2020 et 4 décembre 2020.